

Devis n° CGD009415

Notre référence : PGD008492
En date du : 02/06/2023
Suivi par : PERA Christophe
Tél du client :

Devis type Inhumation sans transfert

222 rue d'Auxonne
21000 DIJON
France

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC en euros

	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		300,00		
Organisation des obsèques et accomplissement des démarches et formalités administratives pour un convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	300,00		
Cercueil et accessoires		1 100,00	140,00	
* 1 Cercueil TOURNESOL, forme sarcophage en pin teinté, 22 mm, comprenant 4 poignées, une cuvette biodégradable, sa plaque d'identification.	20,00	1 100,00		
1 Capiton COUDON blanc en polyester	20,00		140,00	
Total cercueil et accessoires : 1240.00 € TTC				
Mise en bière et fermeture du cercueil		170,00		
Personnel (2 personnes) pour la mise en bière à l'extérieur de la chambre funéraire où repose le défunt le jour du convoi (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	170,00		
Cérémonie funéraire		1 055,00		
* Corbillard et son chauffeur pour convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	10,00	480,00		
Equipe de 3 porteurs au convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	410,00		
Maître de cérémonie au convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	165,00		
Inhumation		760,00		
* Creusement et comblement de fosse 1 place - 1m50 de profondeur	20,00	760,00		
Total fournitures et services TTC en euros		3 385,00	140,00	0,00

* Prestations et fournitures obligatoires # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.	Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
20,00	2 537,51	507,49	2 973,87	551,13	3 525,00
10,00	436,36	43,64			

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 02/06/2023, valable 30 jours à compter du 02/01/2025

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

*Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé, bon pour acceptation"*

*Signature du conseiller
Cachet de l'agence*

Devis n° CGD009416

Notre référence : PGD008493
En date du : 01/06/2023
Suivi par : PERA Christophe
Tél du client :

Devis type Inhumation avec transfert

222 rue d'Auxonne
21000 DIJON
France

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC en euros

	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques			725,00	
Organisation des obsèques et accomplissement des démarches et formalités administratives pour un convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	300,00		
Admission à la chambre funéraire (forfait unique quelque soit la durée)	20,00		197,00	
Mise à disposition du laboratoire pour toilette funéraire ou soins de conservation	20,00		98,00	
Séjour en case réfrigérée (forfait 6 jours)	20,00		185,00	
Toilette funéraire, préparation et habillage du défunt en chambre funéraire, chambre mortuaire ou au domicile	20,00		245,00	
Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu		550,00		
* 1 Véhicule et son chauffeur pour transport du lieu du décès à la chambre funéraire ou autre destination - forfait local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	10,00	330,00		
Le brancardier supplémentaire pour transport du lieu du décès à la chambre funéraire ou autre destination - forfait local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	160,00		
* 1 Housse mortuaire biodégradable	20,00	60,00		
Cercueil et accessoires		1 100,00	140,00	
* 1 Cercueil Tournesol, forme sarcophage en pin teinté, 22 mm, comprenant 4 poignées, une cuvette biodégradable, sa plaque d'identification.	20,00	1 100,00		
1 Capiton COUDON blanc en polyester	20,00		140,00	
Total cercueil et accessoires : 1240.00 € TTC			140,00	
Mise en bière et fermeture du cercueil			140,00	
Personnel (2 personnes) pour la mise en bière au départ du convoi	20,00	140,00		
Cérémonie funéraire			1 055,00	

Fournitures et services TTC en euros	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
* Corbillard et son chauffeur pour convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	10,00	480,00		
Equipe de 3 porteurs au convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	410,00		
Maître de cérémonie au convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	165,00		
Inhumation			760,00	
* Creusement et comblement de fosse 1 place - 1m50 de profondeur	20,00	760,00		
Total fournitures et services TTC en euros		3 905,00	865,00	0,00

* Prestations et fournitures obligatoires # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.	Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
20,00	3 300,02	659,98	4 036,38	733,62	4 770,00
10,00	736,36	73,64			

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 01/06/2023, valable 30 jours à compter du 07/01/2025

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé, bon pour acceptation"

Signature du conseiller
Cachet de l'agence



ROC · ECLERC
LÀ, POUR VOUS

ROC ECLERC - Agence de Dijon

222 rue d'Auxonne

21000 DIJON France

Tél : 03.80.67.20.73 Fax : 03.80.66.24.40

Email : agence.dijon@roc-eclerc.fr

Habilitation : 24-21-0001 - SIRET : 38879652600266

Page 1 sur 2

Devis n° CGD009413

Notre référence PGD008490
En date du 02/06/2023
Suivi par PERA Christophe
Tél du client

Crémation sans transfert Devis Type

222 rue d'Auxonne

21000 DIJON

France

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC en euros

	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		300,00		20,00
Organisation des obsèques et accomplissement des démarches et formalités administratives pour un convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	300,00		
1 Vacation de police (Régie Etat Civil Dijon - vacations 21000 DIJON)	0,00			20,00
Cercueil et accessoires		885,00	140,00	
* 1 Cercueil PAQUERETTE, forme sarcophage en pin teinté, comprenant 4 poignées, une cuvette biodégradable, sa plaque d'identification.	20,00	885,00		
1 Capiton COUDON blanc en polyester	20,00		140,00	
Total cercueil et accessoires : 1025,00 € TTC				
Mise en bière et fermeture du cercueil		170,00		
Personnel (2 personnes) pour la mise en bière à l'extérieur de la chambre funéraire où repose le défunt le jour du convoi (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	170,00		
Cérémonie funéraire		620,00		
* Corbillard et son chauffeur pour transport après mise en bière au crématorium local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	10,00	455,00		
Maître de cérémonie au convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	165,00		
Crémation				536,00
* Frais de crémation (Crematorium Dijon ODYSSIS RD 126 rue Mirande 21000 DIJON) sans cérémonie ni recueillement.	0,00			536,00
Total fournitures et services TTC en euros		1 975,00	140,00	556,00

* Prestations et fournitures obligatoires # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

Page 2 sur 2

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.	Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
20,00	1 383,34	276,66	2 352,98	318,02	2 671,00
10,00	413,64	41,36			
0,00	556,00	0,00			

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 02/06/2023, valable 30 jours à compter du 02/01/2025

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

*Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé, bon pour acceptation"*

*Signature du conseiller
Cachet de l'agence*

Devis n° CGD009414

Notre référence : PGD008491
En date du : 02/06/2023
Suivi par : PERA Christophe
Tél du client :

Devis type Crémation avec transfert

222 rue d'Auxonne
21000 DIJON
France

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC en euros

	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		300,00	725,00	20,00
Organisation des obsèques et accomplissement des démarches et formalités administratives pour un convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	300,00		
Admission à la chambre funéraire (forfait unique quelque soit la durée)	20,00		197,00	
Mise à disposition du laboratoire pour toilette funéraire ou soins de conservation	20,00		98,00	
Séjour en case réfrigérée (forfait 6 jours)	20,00		185,00	
Toilette funéraire, préparation et habillage du défunt en chambre funéraire, chambre mortuaire ou au domicile	20,00		245,00	
1 Vacation de police (Régie Etat Civil Dijon - vacations 21000 DIJON)	0,00			20,00
Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu		550,00		
* 1 Véhicule et son chauffeur pour transport du lieu du décès à la chambre funéraire ou autre destination - forfait local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	10,00	330,00		
Le brancardier supplémentaire pour transport du lieu du décès à la chambre funéraire ou autre destination - forfait local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	160,00		
* 1 Housse mortuaire biodégradable	20,00	60,00		
Cercueil et accessoires		885,00	140,00	
* 1 Cercueil PAQUERETTE, forme sarcophage en pin teinté, comprenant 4 poignées, une cuvette biodégradable, sa plaque d'identification.	20,00	885,00		
1 Capiton COUDON blanc en polyester	20,00		140,00	
Total cercueil et accessoires : 1025.00 € TTC				
Mise en bière et fermeture du cercueil		140,00		
Personnel (2 personnes) pour la mise en bière au départ du convoi	20,00	140,00		

Fournitures et services TTC en euros

	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Cérémonie funéraire		620,00		
* Corbillard et son chauffeur pour transport après mise en bière au crématorium local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	10,00	455,00		
Maître de cérémonie au convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	165,00		
Crémation				536,00
* Frais de crémation (Crematorium Dijon ODYSSES RD 126 rue Mirande 21000 DIJON) sans cérémonie ni recueillement.	0,00			536,00
Total fournitures et services TTC en euros		2 495,00	865,00	556,00

* Prestations et fournitures obligatoires # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.	Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
20,00	2 145,85	429,15	3 415,49	500,51	3 916,00
10,00	713,64	71,36			
0,00	556,00	0,00			

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 02/06/2023, valable 30 jours à compter du 07/01/2025

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé, bon pour acceptation"

Signature du conseiller
Cachet de l'agence